

**TARIFS « LE CAP », régime communale service enfance périscolaire et extrascolaire – à compter du 1er janvier 2022**

Ces tarifs s'adressent aux familles régime général et hors régime général

**PERISCOLAIRE MATIN (7h30/8h45) - TARIF UNITE**

QF >>>>	0 – 620	621 – 1000	1001 – 1499	1500 et plus
Tarif Ecole Tabarly	1,60 €	1,75 €	2,05 €	2,30 €

**PERISCOLAIRE SOIR (16h30/18h30) - TARIF UNITE (avec goûter + surveillance devoirs)**

QF >>>>	0 – 620	621 – 1000	1001 – 1499	1500 et plus
Tarif Ecole Tabarly	2,60 €	2,80 €	3,25 €	3,65 €

**PERISCOLAIRE DU MERCREDI - TARIF JOURNEE COMPLETE**
**VACANCES SCOLAIRES - TARIF JOURNEE COMPLETE (avec déjeuner, hors séjour)**

QF >>>>	0 – 620	621 – 1000	1001 – 1499	1500 et plus
Luc sur mer (9h-17h, repas)	15,50 €	16,50 €	18,00 €	19,50 €
Hors Luc sur mer (9h-17h, repas)	17,00 €	18,00 €	19,00 €	20,00 €
Garderie matin (7h30-9h)	Pas de tarification supplémentaire pour les garderies du matin et du soir. Néanmoins, pour des raisons d'organisation et de taux d'encadrement, merci de réserver les garderies <b>IMPERATIVEMENT</b> sur le portail famille			
Garderie soir (17h-18h30)				

**PERISCOLAIRE DU MERCREDI MATIN (9h-12h) - TARIF ½ JOURNEE**
**PERISCOLAIRE DU MERCREDI APRES-MIDI (14h-17h) - TARIF ½ JOURNEE**

QF >>>>	0 – 620	621 – 1000	1001 – 1499	1500 et plus
Luc sur mer (1/2 journée) avec repas	13,50 €	14,50 €	15,50 €	17,50 €
Hors Luc sur mer (1/2 j.) avec repas	14,50 €	15,50 €	16,50 €	18,50 €
Garderie matin (7h30-9h)	Pas de tarification supplémentaire pour les garderies du matin et du soir. Néanmoins, pour des raisons d'organisation et de taux d'encadrement, merci de réserver les garderies <b>IMPERATIVEMENT</b> sur le portail famille			
Garderie soir (17h-18h30)				

**Les réservations ou les désistements se font au moins 48h à l'avance et uniquement via le portail famille.**

**Les absences non justifiées pour lesquelles il n'y aura pas eu de désistement dans le délai de 48h avant, seront facturées au tarif prévu sauf cas de force majeure (maladie...). En cas de maladie, un certificat médical devra être fourni; seul le 1er jour sera facturé.**

**Votre Quotient Familial a changé ? Pensez à nous le donner dès que possible.**

**L'attention des parents est attirée sur le strict respect des horaires. Le CAP se réserve le droit de refuser un enfant dont les parents viendraient le chercher en retard.**

**Tarif préférentiel à 1€ la prestation enfance "CAP" au bénéfice des enfants du personnel travaillant au CAP (ex: 1€ la garderie matin + 1 € la journée complète + 1 € la garderie soir)**



Le Maire  
Philippe CHANU

16 DEC. 2021  
COUJNER